



Discernement et Droits Politiques

Date : vendredi 13 septembre 2024
Université de Lausanne,
Internef, salle 233

Organisation
Prof. Sandrine Baume et
Prof. Philippe Delacrausaz

Programme

9h00 : Introduction

Présidence de séance :
Prof. Camille Perrier Depeursinge
(Université de Lausanne, Faculté de droit, des sciences
criminelles et d'administration publique, École de droit)

9h15 : Prof. Thierry Tanquerel
(Université de Genève, Faculté de droit)

Droits politiques des personnes en situation de handicap
mental ou psychique : la logique démocratique face aux
préjugés

9h45 : Dr Théophile von Büren
(Secrétariat général du département des institutions,
du territoire et du sport, Canton de Vaud)

La situation légale au niveau fédéral et dans les cantons :
hier, aujourd'hui, demain

10h15 : Prof. Philippe Delacrausaz
(Université de Lausanne, Faculté de droit, des sciences
criminelles et d'administration publique,
École de droit et CHUV, Institut de psychiatrie légale)

La notion de discernement et son évaluation médicale

10h45-11h00 : Pause

11h00 : Prof. Sandrine Baume
(Université de Lausanne, Faculté de droit,
des sciences criminelles et d'administration publique, École de droit)

Présentation du projet INTERFACE :
« Chaque voix compte ! »

11h30 : Prof. Ralf Jox
(Université de Lausanne, CHUV, Institut des humanités
en médecine)

Les droits et la capacité de les exercer :
un regard éthique

12h00-14h30 : Pause de midi

Présidence de séance
Dr Benjamin Lavigne

(Université de Lausanne, CHUV,
Institut de psychiatrie légale)

14h30 : Dr Barbara Fontana-Lana
(Université de Fribourg, Faculté des lettres et des
sciences humaines, Département de pédagogie spécialisée)

Droit de vote des personnes présentant une déficience
intellectuelle : obstacles et facilitateurs

15h00 : Anne-Sophie Kupper
(Responsable du programme Droits & Participation, ASA-Handicap mental)
et Pierre Weber
(auto-représentant, membre du comité ASA-Handicap mental)

Votations : une formation pour favoriser la participation
politique des personnes avec des difficultés cognitives

15h30 à 16h00 : Pause

16h00 : Dr Eve Rubli Truchard
(Université de Lausanne, CHUV,
Chaire de soins palliatifs gériatriques)

La personne âgée, une diversité qui compte

16h30 : Baris Kastas
(Université de Lausanne, Faculté de droit,
des sciences criminelles et d'administration publique, École de droit)

Une différence de degré ?
Easy Read, un mode d'intervention commun pour les biais
cognitifs et les déficiences intellectuelles

17h00 : Discussion conclusive
et perspectives

